



Juin 2022

N°36

VIVRE À RILHAC

Bulletin municipal de Rilhac-Rancon





L'édito

Chers Rilhacoises et Rilhacois

Ce premier semestre 2022 est marqué par la perspective d'un retour possible à la normale sur le plan sanitaire et je souhaite, comme chacun d'entre nous, que cette crise soit derrière nous. Nous savons malheureusement qu'elle laissera des traces, mais qu'elle nous a permis aussi de trouver au fond de nous-mêmes des capacités incroyables d'inventivité, d'adaptabilité et de solidarité.

Cependant, depuis la fin février, le monde se trouve confronté à une nouvelle crise majeure. L'invasion de l'Ukraine nous rappelle combien la paix est un bien fragile et que l'horreur peut frapper à notre porte si nous ne sommes pas totalement vigilants. C'est pourquoi je tiens à partager avec vous mon inquiétude quant à la situation internationale qui se joue à quelques encablures de notre pays.

Spontanément, immédiatement, vous avez répondu présents pour la collecte de

dons (produits alimentaires, hygiéniques, médicaux – jouets – vêtements) et je tiens à vous exprimer au nom du peuple Ukrainien toute ma reconnaissance. L'ensemble de ces dons a été acheminé en lien avec l'association France Ukraine Limousin. Sa présidente Josiane Montgard a sans relâche fait la liaison entre les donateurs et les transporteurs. Nous lui consacrons d'ailleurs au sein de ce bulletin un espace où elle nous explique son parcours.

Dans ce contexte, nous devons redoubler nos efforts pour porter les valeurs humaines qui sont dans notre fibre rilhacoise.

Ainsi, c'est grâce à ces valeurs humaines que les enseignants et les élèves de l'école primaire Jean Jaurès se sont engagés pour le projet initié par son Directeur « Un élève, Un livre ». Projet qui m'a permis d'apporter au Sénégal un grand nombre de livres pour alimenter des bibliothèques scolaires dans le village de M'Bour. Ces livres sont un bien précieux, ils sont indispensables aux

apprentissages scolaires et à la formation de la jeunesse. Comme le disait Nelson Mandela : « L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »

C'est tous ensemble que nous construirons une commune tournée vers l'humain et ouverte sur le monde, où le citoyen s'émancipe à travers ses différents engagements. A ce titre, je tiens à remercier au nom de la municipalité tous les bénévoles et le personnel communal qui, par leur engagement, ont permis la bonne marche des 4 dimanches d'élection. En ces temps brutaux de changements, c'est ensemble que nous avancerons vers une société meilleure. A l'Aube de cette période estivale, je vous souhaite à toute et tous un bel été.

Nadine BURGAUD

R

etour en images :

Exposition de poterie

Réalisée par les enfants de l'accueil de Loisirs



La grande lessive

MARS



Participation active Relais Parents Enfants et de Lou Pitchounet.



Course des Gazelles

Carnaval des enfants



Carnaval des enfants sur la thématique "Au rythme de l'Afrique"

Bus de l'eau





Budget 2022

Entre contraintes et priorités affirmées

Le budget 2022 a été voté lors de la séance plénière du conseil municipal du 31 mars 2022, avec le maintien des taux de taxe foncière (TFN et TFNB) au même niveau que 2021.

Il s'inscrit cette année dans un contexte très particulier : après l'embellie économique de 2021 avec une reprise forte de la croissance, suite à la levée des restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, l'année 2022 s'annonce plus difficile. La perspective d'une inflation plus forte, liée aux problématiques énergétiques, aggravées par la guerre en Ukraine, dont les ondes de choc sont difficilement mesurables, risque de contraindre fortement ce budget.

● **L'examen des comptes de la commune sur la période 2014-2021 fait ressortir une situation financière fragile**

avec un niveau d'épargne nette négatif 5 années sur les 8 dernières années. L'autofinancement net dégagée est donc structurellement faible, ce qui limite les capacités d'investissement de la commune.

En matière de charges de fonctionnement, cet exercice 2022 s'avère plus compliqué avec la reprise de l'inflation et l'augmentation de la charge liée aux énergies. Pour celle-ci, la commune subit une hausse de 80% des tarifs de l'électricité, soit 100 000€ de plus.

Les recettes de la collectivité sont également contraintes, pour 60% elles sont basées sur les impôts directs locaux et les 40% restant concernent les dotations, subventions et les recettes des prestations.

● **Pour autant, ce budget 2022 s'inscrit dans la continuité des principes arrêtés par la majorité municipale** : une maîtrise des dépenses, un niveau de fiscalité stable (pas d'augmentation des

taux communaux de taxe foncière) et un programme d'investissements adapté à nos capacités.

Sur beaucoup de sujets, et Rilhac-Rancon ne fait pas exception, les communes ont un rôle de proximité à jouer. En tant qu'organisatrice de services essentiels à la population, elles participent au maintien de la cohésion sociale. Pour 2022, en matière de dépenses de fonctionnement, l'objectif est donc de continuer à assurer un service public de qualité dans les domaines de compétences de la commune, dans un contexte de maîtrise budgétaire indispensable. Au-delà de l'action quotidienne des services municipaux et de ceux délégués à Limoges Métropole, les élus ont retenu quelques priorités. L'offre culturelle et de loisirs diversifiés pour 2022 est équivalente à celle de 2019 (avant pandémie) et l'appui aux associations de la commune demeure la principale priorité.

L'offre sociale s'étoffe avec l'embauche d'une conseillère numérique (qui bénéficie d'un soutien de l'état) pour répondre aux besoins

d'inclusion numérique des habitants et des associations.

Côté restauration scolaire l'équipe municipale travaille sur la qualité, reconnue notamment par le renouvellement du label Territoire Bio Engagé, et l'accessibilité aux familles les moins aisées avec la mise en place d'une nouvelle tarification sociale depuis janvier.

Au niveau des matériels et des bâtiments, une priorité est donnée à l'entretien et la maintenance du patrimoine communal dont une partie importante est vieillissante.

Dans tous les cas, les élus et les services recherchent des dispositifs bénéficiant d'aides publiques à l'appui des projets, que ceux-ci relèvent du fonctionnement ou de l'investissement.

● **Concernant l'investissement, la municipalité poursuivra la mise à niveau des équipements communaux** en élaborant un plan pluriannuel d'investissements (PPI) pour guider la programmation afin de ne pas mettre la collectivité en difficulté.

Quatre axes de travail ont été retenus en 2022 :

Un axe en faveur de la jeunesse : achats de matériels informatiques et mobiliers pour les écoles – réfection des toitures école Mandela (école et préau) – fin des travaux 1er étage de l'ALSH.

Un axe à destination des associations avec l'aménagement des salles sous les tribunes du

stade René Legrand et, enfin, la rénovation de la cuisine et du foyer de l'Espace Mazelle qui redeviendra utilisable à tous.

Un axe destiné à l'amélioration du cadre de vie des habitants avec l'installation de tables et bancs sur le site remarquable de l'étang de Guillot, et la réalisation d'une étude urbaine (sous maîtrise d'œuvre de Limoges Métropole).

L'extension du cimetière, sujet réglementaire et obligatoire, réalisé par Limoges Métropole et cofinancé par Rilhac Rancon.

Un fil conducteur guide les élus municipaux durant cette mandature : gérer avec rigueur et responsabilité les finances communales afin de répondre aux principales attentes des habitants et mettre en œuvre les engagements de la majorité municipale.

Un budget maîtrisé



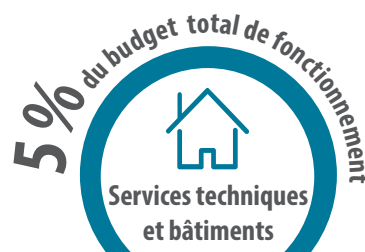
Associations, stade, gymnase, ...

€ 66 550€ pour le fonctionnement
352 128€ d'investissement
Soit 418 678€



Éclairage public, Espaces verts, Guillot, Voirie, ...

€ 361 581€ pour le fonctionnement
29 454€ d'investissement
Soit 391 035€



Bâtiments, Magasin, Pôle technique, ...

€ 285 714€ pour le fonctionnement
393 154€ d'investissement
Soit 678 868€



Population, CCAS

€ 192 160€ pour le fonctionnement



€ 313 080€ pour le fonctionnement



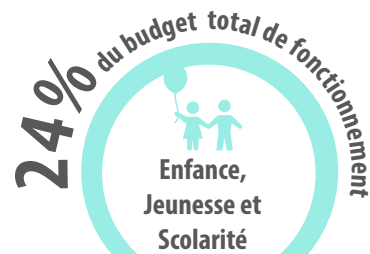
Administration, Élus, CMJ, Entretien, Charges financières

€ 2 813 499€ pour le fonctionnement
944 253€ d'investissement
Soit 3 757 752€



Médiathèque, Affaires culturelles, communication.

€ 271 537€ pour le fonctionnement
4 206€ d'investissement
Soit 275 743€



ALSH, RPE, Écoles, Restaurant scolaire, Lou Pitchounet

€ 1 356 689€ pour le fonctionnement
105 768€ d'investissement
Soit 1 462 457€

8 domaines d'intervention
7 489 773 € de dépenses



ZOOM
Dépenses "énergie":
184 000€ réalisés en 2021,
310 000€ de provisionnés
pour 2022,
soit une hausse d'environ
60%

Programme voirie 2022:
162 376€ de dépenses
prévues.
(Entrées charretières,
réfection des routes, réamé-
nagement des rues, ...)



De nouvelles résidences inaugurées

La question du logement au centre des préoccupations

Face à un manque de logements de qualité à tarifs abordables pour des ménages ou des jeunes travaillant sur la commune et à proximité, l'équipe municipale poursuit une politique volontariste pour réduire le déficit de logements sociaux sur la commune, avec la volonté de répondre aux besoins des ménages tout en maintenant la mixité sociale.

● **Depuis l'hiver 1954 et l'appel de l'abbé Pierre, les besoins ont changé, évolué, cependant notre devoir d'élus reste le même :** veiller à permettre aux ménages avec des revenus modestes d'accéder au logement, qui fait partie des besoins fondamentaux.

Au sein de notre commune, nous poursuivons la démarche engagée il y a plusieurs années : tendre vers le respect des obligations légales, liées à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain).

● **Qu'est-ce que la loi SRU ?** votée en 2000, elle a été pensée pour modifier et améliorer le droit de l'urbanisme et du logement en France. Ainsi, chaque ville de plus de 3500 habitants est désormais obligée de compter au moins 20 % de logements sociaux, dans le but de répondre au manque de logements en France et développer une plus grande solidarité sur le territoire. Les communes ne respectant cette obligation (article 55 de la loi) sont « prélevées ».

Tous les ans, après vérification des services de l'État les communes concernées doivent verser une somme qui sert à financer des logements sociaux partout en France.

● **commune de Rilhac est exonérée du paiement de cette pénalité pour les années 2021 à 2023.** En effet la desserte en transport en commun n'est pas suffisante pour assurer une bonne connexion aux bassins d'emploi et le développement du logement social se trouve freiné pour cette raison. Si la collectivité n'était pas exonérée, la pénalité serait de 50000€ par an, une charge importante pour le budget de fonctionnement. On peut rappeler qu'à l'échelle de Limoges Métropole, 70% des ménages peuvent prétendre à accéder au logement social et ce dernier prend place dans un parcours résidentiel.

Où en sommes-nous à Rilhac-Rancon : avec les logements mis en service en 2022, nous serons à 10% de logements sociaux à la fin de l'année.



Programme Limoges Habitat

Lundi 28 mars : Inauguration de la première tranche de 11 logements sur un programme de 23 logements, situés près du centre bourg au lieu-dit « les hauts de Bramaud». Ils vont permettre à terme à 23 familles d'emménager dans des logements neufs, au sein d'un environnement résidentiel, dans le lotissement « les Terres d'Amarillys ».

Cette Première réalisation sur la commune de Limoges Habitat, est suivie par un second chantier à Cassepierre dont les travaux viennent de débiter, avec la création de 16

logements individuels à Cassepierre, avenue Emile Zola.

Programme Noalis

Vendredi 22 avril : Inauguration de La résidence Ventadour qui comprend 23 pavillons locatifs sociaux, chaque maison dispose d'un garage attenant et d'un jardin. Pour donner une place importante aux espaces verts, la résidence est aménagée d'une continuité piétonne.

Ce programme va être suivi par la construction d'un ensemble de 21 logements rue Pierre de Coubertin dont la mise en location devrait intervenir en 2023/24.



"Silence ça pousse"

Plantation de deux haies champêtres avec les enfants de l'école maternelle Saint Exupéry.

Opération "Haie écolier"

Le 10 mars dernier, les enfants de l'école Saint-Exupéry ont participé à la plantation d'une haie végétale au sein du parcours de santé.

Cette opération proposée par la fédération des chasseurs de la Haute-Vienne permet d'implanter 87 nouvelles haies dans le département.

● Dans le cadre du projet d'école et de la labellisation de développement durable de l'école obtenue l'an dernier, toutes les classes ont pu braver la pluie pour participer à l'opération « haie écolier » le jeudi 10 mars.

Le projet consiste en la plantation de 2 haies champêtres de 50 mètres environ aux essences d'arbres variées. La création d'un tel corridor écologique permet les échanges entre la faune et la flore car il présente un écosystème riche et original. Les enfants ont pu chacun planter un arbre et y accrocher une étiquette à leur prénom.

Cette opération est un partenariat entre les communes, qui mettent à disposition le personnel technique pour préparer le terrain et aider les enfants à planter, l'école et la fédération de chasseurs, qui fournit un kit pédagogique pour les classes ainsi que les plants.

Ainsi, les enfants ont pu être sensibilisés à la nécessité de créer des espaces pour que la vie sauvage de nos campagnes puisse trouver son habitat. Cette haie champêtre est conçue pour ne pas nécessiter d'entretien et vivre grâce à la biodiversité qui s'y développe.



"Des arbres ont vécu d'autres vont naître"

Vous avez pu le constater, la commune a fait procéder à l'abattage de certains arbres de plusieurs espaces verts pour prévenir les risques d'atteinte à la sécurité des personnes et des biens, notamment sur les clôtures des riverains déjà endommagées par la chute de branches.

● Néanmoins, l'état d'espace vert et naturel de ces lieux n'est pas remis en cause, bien au contraire. Nos services travaillent actuellement sur le remplacement de ces arbres par de nouvelles essences adaptées et l'intégration de ces espaces dans le cycle de gestion différencié de la commune.

● En janvier 2021, nous vous parlions dans le bulletin municipal de la gestion différenciée des espaces verts et des projets sur la commune à ce sujet. Vous

avez ainsi pu apercevoir des jachères fleuries venir côtoyer des espaces de tontes tardives et d'autres plus régulières.

Dans le même esprit, nous allons prochainement dans les espaces ayant fait l'objet d'abattage, planter de nouveaux arbres, semer de nouvelles espèces et mettre en place de nouveaux aménagements.





Comment préserver un ciel étoilé ?

Lutter contre la pollution lumineuse et protéger la faune

Qui ne s'est jamais extasié devant la beauté du ciel étoilé ? Pourtant, il devient de plus en plus difficile de le contempler. Pourquoi ?

La Direction des Espaces Naturels de Limoges Métropole propose aux riverains qui auraient des colonies de chauve-souris (regroupement posé de plus de 10 individus) de se signaler afin de pouvoir les inventorier dans le cadre de la trame nocturne. (05.55.42.32.51).

● *Tout simplement parce que l'obscurité nécessaire à l'observation de la Voie lactée à l'œil nu est fortement atténuée par les innombrables sources de lumière artificielle qui prennent le relai du soleil à la tombée de la nuit.*

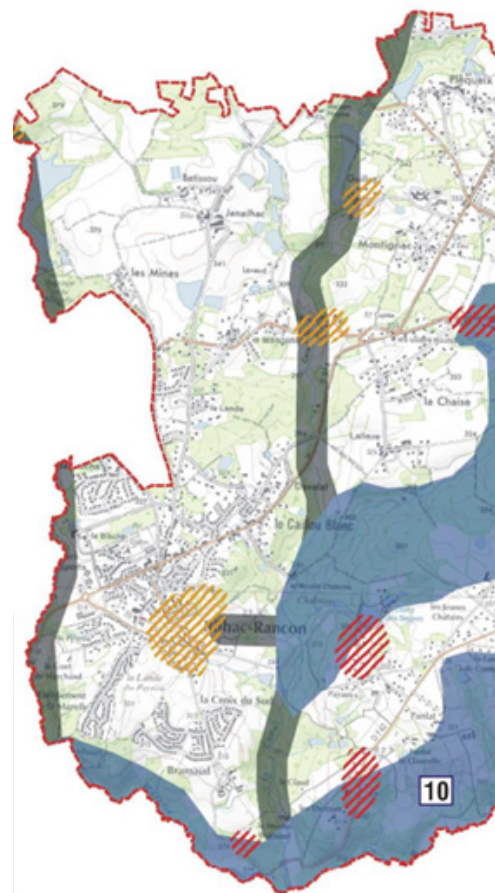
La pollution lumineuse est désormais tellement présente que très peu de territoires, y compris ruraux, y échappent. De nombreuses études ont mis en avant les conséquences directes sur notre santé. Mais les lumières artificielles n'affectent pas seulement l'homme. Elles touchent également la faune nocturne. Chez les mammifères, la lumière agit comme un repoussoir. Ils s'éloignent de la lumière comme ils s'éloigneraient d'un prédateur. Cela limite leur déplacement et leur recherche de nourriture au point de fragiliser leur survie. Les insectes ou les oiseaux migrateurs, qui utilisent la lumière des astres pour se déplacer, se rapprochent des points lumineux notamment artificiels.

● *Une cartographie pour limiter la pollution lumineuse et préserver la biodiversité :*

Après trois ans d'étude, Limoges Métropole a réalisé une Trame nocturne. Son objectif est d'agir sur les sources d'éclairage afin de préserver la biodiversité nocturne et de diminuer la consommation énergétique liée à la pollution lumineuse.

Plusieurs groupes d'experts pluridisciplinaires de la pollution lumineuse, de l'environnement

et de l'écologie ont participé à cette étude. Dans un premier temps, un travail d'inventaire des chauves-souris a été réalisé pour déterminer leur lieu de vie. Les espèces les plus sensibles à la lumière, dites lucifuges, sont contraintes de réduire leurs zones de chasses et de s'éloigner de l'aire urbaine. Un second recensement a été mené sur les dispositifs lumineux publics des communes ainsi que leur mode de gestion. Après analyse de ces données, les experts ont pu

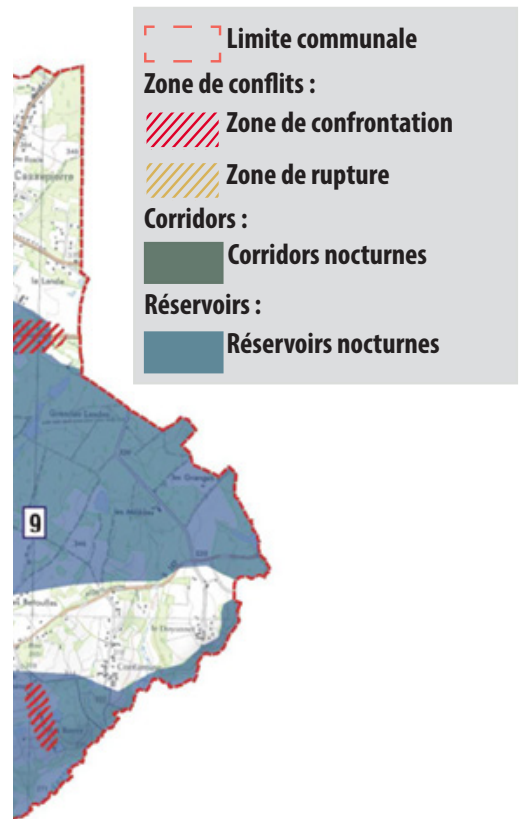


Conférence / débat du 6 mai en présence des services de Limoges Métropole.



Du nouveau du côté des salles municipales

réaliser une cartographie de la Trame nocturne. Celle-ci présente les « cœurs de nature » préservées de la pollution lumineuse ainsi que les corridors écologiques qui permettent à la faune de se déplacer. La carte montre également les zones de conflit entre les « cœurs de nature » et les aménagements lumineux existants, des zones qui bloquent la circulation des animaux ou qui les désorientent.



Un nouveau protocole pour l'utilisation et la location.

Face à la complexité des tarifs, et à un règlement intérieur très succinct, l'équipe municipale a souhaité revoir le protocole de location.

- **Il a été décidé d'appliquer une baisse significative des tarifs.**
 D'une part deux tarifs de location sont créés : un tarif pour les habitants de la commune et un tarif pour ceux qui résident en dehors de la commune. D'autre part il sera de nouveau possible de louer la salle Marie Laurencin sous certaines conditions. Pour mettre en place ces changements, la commune s'est dotée d'un logiciel de gestion des salles afin d'avoir une meilleure visibilité sur les demandes et les réservations. Désormais, il y aura la facturation totale lors de la réservation sans acompte. Un règlement intérieur plus complet permet d'optimiser les réservations et d'essayer de satisfaire tout le monde. La baisse significative des tarifs choisie par l'équipe municipale s'inscrit dans la volonté de faciliter l'accès aux salles pour les rilhacois. A noter qu'une remise de 35% sera accordée lors d'une location pour fêter le 18ème anniversaire des jeunes Rilhacois.

Tarifs applicables pour les Rilhacois pour l'année 2022 :

Salles et options	Tarif journalier*	Forfait week-end**
Paul Eluard	320.00€	640.00€
<i>Forfait cuisine</i>	100.00€	150.00€
<i>Forfait Sono</i>	80.00€	80.00€
<i>Forfait écran</i>	100.00€	100.00€
Foyer	150.00€	150.00€
Marie Laurencin	130.00€	260.00€

*Tarif journalier : du lundi au vendredi 16h
** Tarif week-end du vendredi 16h au lundi 8h

Contact : 05 55 36 70 10 - reservations@rilhac-rancon.fr
Plus de détails sur : www.rilhac-rancon.fr



"Je lis, j'élis", ...

Les enfants se retrouvent en situation réelle comme au bureau de vote.

La médiathèque organise sa 8ème année d'élection

L'année 2022 est une année électorale : les élections présidentielles en avril, législatives en juin, mais pour les enfants de la commune, l'élection la plus attendue, c'est celle de « Je lis j'élis ».

● Cette année encore, ils sont nombreux à participer au **Prix départemental de littérature jeunesse** (14 classes de la commune) organisé en partenariat avec la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne (BDHV) et les bibliothèques de son réseau de lecture.

diverses et variées (liberté, amour, amitié, voyages, humour...) pour lesquels les citoyens en herbe de la commune seront amenés à voter en avril et mai.

● Trois sélections de cinq nouveautés en littérature jeunesse pour trois tranches d'âge distinctes (grande sections de maternelle-CP/ CE1-CE2 / CM1-CM2), soit quinze ouvrages au total, ont été présentées à la médiathèque lors des accueils de classes depuis le début de l'année scolaire. Au programme, des ouvrages aux thématiques

● Cette opération est une **action d'éducation à la citoyenneté à travers le livre et la lecture**, organisée dans les conditions réelles d'une élection, véritable outil de découverte de la démocratie pour les élèves des classes participantes.

Proclamation des résultats définitifs prévue début juin sur le site internet du Conseil départemental et de la médiathèque de Rilhac-Rancon.



Les élus participent activement au projet.



Rencontre pour les scolaires avec Raphaël FRIET autrice de l'album "Loup d'or"



...ils écrivent.

Caroline et Jean Philippe MERIGUET.

"Derrière les apparences"

Lorsque Caroline et Jean Philippe Mériquet parlent de leur livre, leurs yeux pétillent de joie et de complicité dès que leurs regards se croisent.

● *Ce rêve devenu réalité est leur bébé culturel qu'ils ont écrit à 4 mains. Il a fallu 14 mois de travail pour terminer cet ouvrage de 753 pages.*

Ils ont réussi à avancer d'un même pas en écrivant à tour de rôle, en relisant, en modifiant, en relisant et ainsi de suite sans jamais se démotiver.

C'est un réel plaisir de les écouter raconter leur belle aventure. Pourtant ce n'était pas gagné d'avance. Ils n'avaient jamais écrit et le faire ensemble a été un défi à relever. Comme ils aiment le dire, petit à petit, c'est devenu une évidence. Ce couple qui parle d'une même voix a réussi sans jamais se décourager. Il a fallu imaginer l'intrigue, les personnages, faire en sorte que l'histoire soit cohérente et surtout entretenir le suspense.

● *En choisissant comme titre « Derrière les apparences » ils souhaitent permettre aux lecteurs d'imaginer comment le personnage principal, va les emmener au fil des pages bien plus loin qu'ils ne peuvent l'imaginer. On a envie de découvrir ce que cache cette belle couverture dessinée par Caroline. C'est un projet hors du commun où la passion est omniprésente.*

Roman "Derrière les apparences"
Disponible auprès des auteurs.
Livre en auto-édition.



Ulrich BATSCHY KOUKEL et François POIRSON lors de la cérémonie.

Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté - Mercredi 16 mars 2022

● Sébastien BRACH, directeur de cabinet de la préfète de la Haute-Vienne, a présidé ce mercredi 16 mars 2022, dans les salons de la préfecture, la cérémonie officielle de remise de décrets de naturalisation.

● *La naturalisation est l'étape juridique décisive du processus d'intégration dans la communauté française d'un étranger* qui a fixé durablement sa résidence en France. Cette cérémonie concernait 41 adultes et les 13 enfants qui ont obtenu la nationalité française en Haute-Vienne, soit par décret, soit par déclaration.

● *Un de nos concitoyens, Monsieur Ulrich BATSCHY KOUKEL, installé depuis quelques mois sur la commune de Rilhac Rancon s'est vu remettre le décret de naturalisation et le livret d'accueil dans la citoyenneté française par le directeur de cabinet de la préfète de la Haute-Vienne et François POIRSON, 1er adjoint représentant la commune.*





De Rilhac à Djilasse

Remise des ordinateurs aux jeunes élus de Djilasse.



La jeunesse rilhacoise se rapproche de la jeunesse sénégalaise

Nadine Burgaud, Maire de Rilhac-Rancon est engagée dans une association qui œuvre pour des actions humanitaires, notamment dans le domaine scolaire au Sénégal.

● **Pour Nadine Burgaud, il ne s'agit pas de faire à la place mais faire avec. Elle croit fermement que la connaissance de l'autre et plus particulièrement d'autres cultures permettra aux hommes et femmes de mieux vivre ensemble.**

Un séjour de deux semaines était programmé pour février, avec en particulier trois objectifs, apporter des livres pour fournir plusieurs bibliothèques scolaires de M'Bour, rencontrer les jeunes de Djilasse avec qui un partenariat a été signé avec les jeunes élus de Rilhac et enfin rencontrer les enseignants de Djilasse, une ville située au sud-ouest de Dakar et qui a intégré le programme Odyssee, programme dans le lequel est engagé la classe de Mme Laurent (école Jean Jaurès).

En fin d'année 2021, Nadine Burgaud présente son projet à M. Brunie, Directeur de l'école Jean Jaurès afin de récupérer des livres auprès des enfants. M. Bunie adhère aussitôt au projet et c'est ainsi qu'il lance l'opération « un élève – un livre ». Tous les enfants de l'école adhèrent au

projet et apporte chacun un livre.

Autre opération pour récupérer des livres : auprès des responsables de la médiathèque municipale.

● **Dernière opération avant le départ : récupérer 2 ordinateurs pour les livrer, l'un aux jeunes élus de Djilasse et l'autre pour la classe du programme Odyssee de Djilasse.** Une fois ces 2 ordinateurs mis à disposition, une convention de prêt a été rédigée.

Durant son séjour, Nadine Burgaud a remis le matériel, a noué des échanges.

Le samedi matin 9 avril, lors de la réunion mensuelle du CMJ, les jeunes ont visionné les photos prises lors de ce séjour.

Pour les enfants de l'école Jean Jaurès toutes les classes sont venues sur 2 après-midi (le jeudi 14 avril et le vendredi 15 avril) pour regarder le diaporama restituant cette remise de matériel.

Découverte du Sénégal et présentation de la remise des livres aux enfants de l'école Jean Jaurès





Visite des institutions pour nos jeunes élus

Les membres du CMJ en visite à Paris

Mercredi 16 mars 2022, 12 jeunes du conseil municipal (CMJ) de Rilhac Rancon ont eu le privilège et la joie de visiter le Sénat et le Palais présidentiel de l'Élysée.

● Ils étaient accompagnés par **Nadine Burgaud, maire de Rilhac Rancon, Julien Chalangeas, adjoint en charge de l'animation associative, et valentin Pailler, l'animateur du CMJ.** Le père d'une participante était également présent. En arrivant gare d'Austerlitz à Paris, le groupe s'est dirigé vers le Sénat en passant par l'incontournable Panthéon.

● **Isabelle Briquet, Sénatrice de la Haute Vienne, les a accueillis sur place.** Elle tenait à être présente pour la visite en sa qualité d'élue pendant 18 ans au Conseil départemental du canton de Limoges 5 dont Rilhac fait partie. Ce fut une journée inoubliable durant laquelle les enfants ont pu profiter de la magnifique bibliothèque et de l'hémicycle du Sénat. Ils n'oublieront pas la traditionnelle photo sur le grand escalier.

Après toutes ces émotions, ils ont pris un

moment pour se restaurer et échanger sur ce qu'ils venaient de partager. Ensuite, c'est à pied que ce petit monde est parti en direction de la rue du Faubourg St Honoré. Ils ont profité de cette balade pour s'arrêter sur le pont des arts, l'esplanade du Louvre en terminant par le jardin des Tuileries.

Vers 16 h ils sont arrivés très impressionnés dans l'enceinte de L'Élysée avec la vue sur le perron.

Ils ont eu la chance de visiter l'immense salle des fêtes avec sa verrière décorée par Buren et les salons avec la présence d'un guide, élève à l'école du Louvre. Lorsque les jeunes ont quitté le palais après la photo sur le perron, ils avaient

● yeux brillants.

Cette journée a été une grande satisfaction pour Madame la Maire qui apprécie particulièrement ces moments forts en compagnie de ces jeunes Rilhacois dynamiques curieux et impliqués.



Élections :

Les membres du CMJ se renouvellent

Courant octobre 2022, aura lieu l'élection d'un nouveau conseil Municipal, date et modalités à venir.



Les jeunes élus sur le perron de l'Élysée.



Partenariat Mairie et Delta Plus

Journée plantation avec les agents des espaces verts de la commune.

Un établissement d'accueil médicalisé, lieu de vie à part entière

La fondation Delta plus (dont le siège social est basé à Panazol) propose différentes solutions aux personnes en situation de handicap. En tenant compte de chaque handicap, une pluralité de propositions et de missions où les valeurs humaines sont une priorité fondamentale, sont proposées au sein de plusieurs structures.

● **Aujourd'hui la fondation met ses services à disposition avec plus de 600 accompagnements sur 9 établissements** et services où 4 dispositifs d'appui sont gérés par 300 professionnels dans plus de 50 métiers. Tout a commencé en 1959 et depuis les offres et les compétences ont évolué pour le bien être de tous.

● **L'E.A.M. (Établissement d'Accueil Médicalisé en tout ou partie) se trouve en zone rurale à Cassepierre sur la commune de Rilhac-Rancon.**

C'est un lieu de vie constitué de deux services. Une section médicalisée comprenant 18 places avec un hébergement en internat sur 364 jours. Une section comprenant 28 places non médicalisées et 2 places prévues pour un accueil temporaire renouvelable qui peut durer jusqu'à 90 jours.

Les résidents ont accès à une palette de prestations adaptées en fonction des besoins de chacun.

Au sein de cet E.A.M., certifié «Cap'handéo - service et établissements Autisme», tout a été mis en place pour que la personne autiste soit encouragée à prendre des décisions pour

sa propre vie avec un accompagnement sur mesure et une compréhension objective.

Cette certification met en exergue une des valeurs phares de la fondation : l'autodétermination.

● **Sur le même site, la M.A.S. (Maison d'Accueil Polyhandicap) ouverte depuis 2013** accueille un public en situation de polyhandicap admis sur notification de la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).

La M.A.S. fonctionne avec diverses modalités d'accompagnement.

Il y a la possibilité de choisir un hébergement en internat avec 29 places sur 365 jours. Il est possible avec 2 places d'opter pour un accueil de jour du lundi au vendredi en temps plein, partiel ou séquentiel.

Enfin avec 3 places, est offerte la possibilité d'un accueil temporaire éventuellement renouvelable qui peut être de 90 jours.

Comme l'E.A.M., le M.A.S. met tout en œuvre pour être au plus près des besoins et des attentes des personnes concernées par ces hébergements.



Façade de la Mairie éclairée en bleu, et décorations élaborées par les enfants des structures "petite enfance" dans le cadre de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

● **La collectivité de Rilhac et les établissements basés à Cassepierre, mettent en place des partenariats**, en effet, le samedi 1er avril, la collectivité s'est associée à la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, et le 19 mai, le personnel des espaces verts a accompagné les résidents et les familles pour une journée plantation.



Rencontre avec Josiane Mongard

Josiane Mongard, Présidente de l'association Échange Limousin Ukraine, accompagnée de son mari.

Donner du temps aux autres, telle est sa motivation

Josiane Mongard, Présidente de l'association Echange Limousin Ukraine, s'est toujours investie dans le milieu associatif. Pour elle, donner du temps aux autres, en particulier aux enfants, est une seconde nature.

● **Cela l'a conduite au hasard des rencontres à accueillir en 2000 un petit orphelin Ukrainien de 9 ans grâce à l'association «Échange Limousin Ukraine».**

Pavel venait ainsi 3 mois par an. Il s'est vite intégré dans sa famille Française et a appris le Français très rapidement.

L'engagement de la famille Mongard a nécessité beaucoup d'abnégation aussi bien sur le plan organisationnel que financier.

Mais c'est avec joie qu'ils ont donné toute leur affection à cet enfant si attachant. Josiane et son mari ont souhaité partir en Ukraine pour voir où vivait Pavel.

Ce fut un choc pour eux. Ce petit garçon auquel ils étaient tant attachés avait des conditions de vie très difficiles. Ils comprenaient encore mieux la tristesse de Pavel quand il devait repartir en Ukraine au bout des 3 mois passés en France.

Aussi ce fut une joie pour eux d'apprendre que leur association allait financer en collaboration avec un village Ukrainien, nommé Dorogivinka, une maison pour orphelins.

● **Parallèlement Josiane et sa famille ont participé à la préparation de 2 à 3 convois humanitaires par an en partenariat avec la croix rouge Ukrainienne.**

Malheureusement depuis la crise sanitaire les échanges étaient plus ou moins interrompus. Par contre Pavel qui était engagé depuis

2014 dans l'armée de son pays continuait à correspondre avec la famille Mongard.

Lorsque la guerre a éclaté le 24 février il a fallu reprendre le flambeau.

● **La famille Mongard a sollicité l'aide des Rilhacois. Ils ont répondu présents au delà même des espérances de l'association.**

Une multitude de colis, de nourriture, de vêtements, de médicaments, de jouets et de dons a été entreposée dans le garage de Josiane. L'association avec l'aide de partenaires français a pu ainsi tout envoyer et distribuer en Ukraine.

Josiane et sa famille souhaitent remercier de tout cœur tous ces bienfaiteurs pour leur générosité.

C'est un grand bonheur de voir autant d'élan de solidarité. L'école maternelle de Rilhac a également fait une collecte. Le collègue Maurice Genevoix de Couzeix sensibilisé par Martine Stenger, un des professeurs, a tenu également à apporter sa contribution.

Un grand Merci à tous.

La famille Mongard s'inquiète pour Pavel qui se trouve au milieu de cette guerre. Heureusement ils ont régulièrement des nouvelles.

Josiane très émue, parle de ce petit garçon blond aux yeux bleus qui au fil des années est devenu un homme courageux. Pour elle c'est un membre de sa famille et elle attend son retour avec impatience.

La générosité des Rilhacois, de nombreux dons déposés en Mairie.



Les bénévoles en pleine préparation des convois à destination de l'Ukraine.



Dans les coulisses des services municipaux

Maryange POMMIER - Conseillère numérique

L'arrivée d'une conseillère numérique.

A lors que la transition numérique s'accélère et que de plus en plus de démarches administratives se dématérialisent, 13 millions de Français seraient toujours éloignés du numérique. Face à ce constat, l'État a lancé, dans le cadre du volet « inclusion numérique » du plan France Relance, plusieurs dispositifs afin d'accompagner les Français dans leurs usages quotidiens des outils numériques, de renforcer la cohésion sociale et de réduire les inégalités générées par l'illectronisme

● **Ainsi, 4 000 Conseillers numériques France Services sont formés puis déployés dans des collectivités territoriales**, des associations et des entreprises de l'économie sociale et solidaire, toutes sélectionnées par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, pour assurer une médiation numérique de proximité gratuite pour les habitants.

La Mairie propose désormais un accompagnement dans les usages du quotidien d'internet et des outils numériques : ordinateur, tablette, smartphone.

Au travers d'ateliers collectifs ou individuels, une conseillère numérique est à votre disposition.

● **Qu'est-ce qu'un conseiller numérique ?**

Un conseiller numérique vous propose un accompagnement sur mesure, en fonction de vos besoins, sur les thématiques suivantes :

- Prendre en main un équipement informatique
- Naviguer sur internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Installer et utiliser des applications sur sa tablette ou son smartphone.

Mais également si vous souhaitez :

Echanger avec vos proches

- Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique ;
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux ;
- Installer et utiliser des logiciels de communication sur mes appareils (Skype, WhatsApp, etc.)

Accompagner votre enfant

- Suivre la scolarité de votre enfant (logiciels de

gestion de vie scolaire) ;

- Accéder aux services en ligne communaux de l'enfance (Portail Familles) ;
- Me sensibiliser aux mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique.

Connaitre le numérique

- Apprendre à sécuriser mes connexions et me protéger des arnaques sur internet
- Apprendre à gérer, protéger mes données personnelles ;
- Adopter un usage du numérique respectueux de l'environnement.

Trouver un emploi ou une formation

- Découvrir et utiliser les plateformes de recherche d'emploi ;
- Utiliser les réseaux sociaux pour la recherche d'emploi ;
- Découvrir les ressources en ligne pour réaliser mon CV ;
- Faire mes déclarations sur Pôle emploi.

Utiliser les opportunités du numérique

- Déposer une annonce sur les sites de petites annonces ;
- Découvrir et utiliser les modes de paiement en ligne (de manière sécurisée) ;
- Créer et utiliser les espaces personnels des grands services publics en ligne (FranceConnect).

Découvrir les opportunités de votre territoire

- Trouver un logement sur internet ;
- Faire les démarches auprès des services locaux (permis de conduire, immatriculation, etc.)



Romain en activité avec les enfants fréquentant l'accueil de loisirs.

● Qui peut solliciter un accompagnement ?

Il s'agit d'un dispositif 100% gratuit, accessible à tous les habitants de la commune, sans condition, que ce soit pour une aide ponctuelle, un coup de pouce ou un apprentissage de A à Z.

Les professionnels (TPE, PME) et les associations ont également la possibilité de solliciter ce service pour être accompagnés dans les démarches administratives, promouvoir son activité en ligne ou encore comprendre ce que le numérique peut apporter dans ce cadre.

Permanences d'accueil : les mardis et vendredis de 15h à 17h, les mercredis de 10h à 17h sur RDV. Possibilité de rendez-vous en dehors de ces plages horaires en fonction de vos disponibilités.

Pour plus d'informations et d'éventuelles autres demandes en lien avec la prise en main d'outils numériques, n'hésitez pas à contacter Maryange POMMIER.

**Contact:
maryange.pommier@conseiller-numerique.fr
Téléphone : 06 14 83 85 12**

Retrouver un emploi grâce à un parcours d'insertion professionnelle.

La commune accueille deux jeunes stagiaires du chantier découverte des métiers, organisé par Limoges Métropole et ses partenaires. L'un et l'autre ont pu découvrir concrètement le fonctionnement des services municipaux et préparer leur avenir professionnel.

● **Les objectifs de l'action : remobiliser le parcours des jeunes par une étape d'immersion professionnelle dans la découverte d'un métier.**

Intérêts de la démarche : l'immersion permanente permet le développement progressif en situation d'activité des savoirs être professionnels par l'observation active d'un environnement professionnel.

● **Nous avons rencontré Romain :** Romain est affecté au secteur Enfance Jeunesse Scolarité, il intervient en tant qu'animateur auprès des enfants sur le temps de la pose méridienne et sur les temps périscolaires. Après une scolarité au collège Anatole France de Limoges et du lycée Raoul Dautry, Romain a choisi de se réorienter.

Après un rendez-vous à l'antenne de la mission locale de Beaubreuil, il accepte ce CDD d'insertion qui va lui permettre de découvrir un nouveau métier.

Lorsqu'on demande à Romain ce qui lui plaît dans ce métier : tous les jours sont différents, le contact avec les enfants.

Ses préférences d'intervention sont l'animation d'ateliers jeux de société, le sport et plus particulièrement le football, qu'il pratique en tant qu'amateur dans le club de Beaubreuil.

● **Ce contrat d'insertion est un pari réussi pour Romain,** puisqu'il a décidé de faire de l'animation, son métier. Il a débuté en avril son stage BAFA et fera son stage pratique en août à l'accueil de loisirs de la Bische.



L'accueil de Loisirs fait peau neuve

Les enfants profitent des activités dans des locaux comme neufs.

Travaux de réfection à la Bische

L'accueil de loisirs de la Bische s'est transformé depuis 2021.

● **Les sols du rez de chaussée et les murs de la grande salle d'activités ont été remis en état, l'accessibilité handicapés aménagée.**

En juin 2021, pour la plus grande joie des petits et des grands, la cuisine a fait peau neuve. Puis en été ce sont des travaux de gros œuvre qui ont été entrepris avec une ouverture entre deux salles. Ces transformations permettent de créer une grande salle d'activités à l'étage.

Pour finir la mise en beauté, des travaux de décoration ont été effectués en décembre avec la mise en place d'un mobilier plus adapté.

Cela a été possible grâce aux subventions de la CAF de la Haute-Vienne.

A noter qu'un planning de travaux concernant les deux dernières salles, la cage d'escalier et le remplacement des huisseries est prévu pour terminer la réfection de la structure.

Direction la Corrèze pour les jeunes de la Grange 0 Z'ados

Dans le cadre de la Grange 0 Z'ados, la mairie a proposé à un groupe de 15 ados, âgés de 11 ans à 16 ans des vacances de printemps du 19 au 21 Avril 2022.

● **C'est au camping du lac de Feyt à Serviers-le-château en Corrèze que tout ce petit monde s'est retrouvé.**

Les trajets aller et retour ont été pris en charge par une société de transport. Par contre, un véhicule communal a été mis à disposition de l'équipe d'animation pour d'éventuels imprévus.

Les jeunes ont eu le plaisir de loger dans des bungalows et les repas ont été préparés par l'équipe d'animation composée d'une directrice de séjour et de deux animateurs stagiaires BAFA.

Pour les ados, ce séjour fut l'occasion de

pratiquer des activités sportives comme le canoë et le biathlon ainsi que des activités culturelles en visitant la région.

Cette parenthèse ludique leur a permis, en vivant en collectivité, de développer la solidarité, l'entraide et les échanges.

● **Ce fut également l'occasion d'améliorer leur autonomie et de favoriser leur responsabilisation** en étant acteurs de la mise en place des activités. En effet, ils ont eu la possibilité d'exprimer leurs idées qui ont été prises en compte par l'équipe d'animation. Un séjour réussi avec de nouvelles expériences et de beaux souvenirs pour tous.



Moment de détente et activités variées ont rythmé le séjour.



Les assistantes maternelles se forment

Les assistantes maternelles attentives aux informations données par l'animatrice du Relais Petite Enfance.

Du nouveau du côté de la convention collective.

Le mardi 1er mars dernier, Angélique Tournieroux responsable du Relais Petite Enfance a organisé un temps de d'échange et d'information avec les assistantes maternelles du secteur.

● **Cette réunion a permis d'apporter des réponses sur les principaux changements engendrés par la mise en place d'une nouvelle convention collective particulier employeur.**

Les modalités du paiement des congés payés ont suscité beaucoup de questions et d'échanges entre les participantes. Au final les 18 assistantes maternelles dont 3 étaient de Bonnac la côte ont été satisfaites.

Inscription pour l'été à l'accueil de loisirs

Les parents des enfants qui vont fréquenter l'accueil de loisirs en juillet et août 2022 ont été invités aux portes ouvertes le 11 Juin dernier.

● **Ils ont pu découvrir les nouvelles structures et le programme de l'été** élaboré par l'équipe d'animation qui s'était réunie le 14 mai.

Cette journée a été très appréciée et l'équipe a eu le plaisir d'enregistrer un grand nombre d'inscriptions.

Les retardataires peuvent contacter le pôle enfance jeunesse jusqu'au 30 juin afin de vérifier s'il reste des places disponibles.

Toute l'équipe souhaite un bel été 2022 aux petits Rilhacois.

Service enfance jeunesse scolarité :
05 55 36 68 99
alsh@rilhac-rancon.fr



L'équipe d'animation en pleine préparation du programme estival.



LE PATCH DU BOUT DES DOIGTS

La météo devenue plus clémente nous a permis d'installer notre stand le samedi 9 Avril à l'occasion du Marché de Printemps. L'exposition des ouvrages réalisés à l'atelier de Patchwork a intéressé quelques visiteurs favorisant les échanges : présentation de

l'association et de ses activités, distribution de flyers...

Les personnes souhaitant partager notre passion sont invitées à nous rencontrer les Vendredis de 14 h à 17 h (hors vacances scolaires) à la Maison Nouhaud à Rilhac.



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA GÉOLOGIE

Le 32ème salon GEOLIM (rencontres Géologiques en Limousin) s'est tenu les 2 et 3 Avril 2022 dans l'Espace Mazelle de Rilhac Rancon.

- 22 exposants, venus des 4 coins de la France, ont proposé à la vente des minéraux, fossiles, gemmes et bijoux qui nous ont fait rêver.
- 3 associations de sauvegarde du patrimoine

Limousin ont présenté l'Or du Chalard, la météorite de Rochechouart, le musée de la mine d'Uranium de Bessines.

- 1 exposition, réalisée par la Société Géologique du Limousin a permis de faire renaitre la prestigieuse collection du minéralogiste Prosper Didier.
- 2 éminents conférenciers nous ont fait

LES AMIS DE GUILLOT

L'association des amis de Guillot va bientôt fêter ses 20 ans. A cette occasion, venez découvrir les nombreuses activités qui sont proposées sur le plan d'eau. Le site regorge d'incroyables lieux de pêches, où seront organisés un weekend de découverte de la pêche ainsi que des concours. Le plan d'eau dispose également d'un poste de pêche aménagé pour les personnes handicapées. Si vous aimez vous promener, venez passer la journée à Guillot, des endroits pour pique-niquer sont présents sur l'étang. Une tombola géante sera organisée toute l'année pour fêter les 20 ans de Guillot. On vous attend nombreux.

découvrir, le samedi, les anciennes collections publiques de minéralogie à Limoges et le dimanche, la collection du muséum d'histoire naturelle de Paris.

En 2 jours, 690 visiteurs ont découvert le monde merveilleux des minéraux et sont rentrés à la maison avec des étoiles plein les yeux...





RILHAC DANSE

Une belle saison pour Rilhac Danse

Malgré des contraintes sanitaires exigeantes pour le bien de tous, cette saison 2021-2022 fut assez positive pour Rilhac Danse.

Nos adhérents sont en majorité restés fidèles, de nouveaux sont venus nous rejoindre et les enfants sont toujours aussi nombreux, à notre plus grande joie.

Nous avons pu nous retrouver tous ensemble lors de soirées à thème très réussies (Noël, carnaval, Zumba festive) et organisé un Dimanche Dansant avec Nathalie Legay et son orchestre. Nous vous donnons rendez-vous à partir du 5 septembre 2022 pour une semaine découverte !

Bel été à tous !

COMITÉ DES FÊTES

L'Assemblée Générale du Comité des fêtes s'est tenue le 11 mars 2022, salle Marie Laurencin, en présence d'une assistance nombreuse, toute à la joie de se retrouver.

Le président, Bernard NOURISSON, après avoir remercié les participants ainsi que la Municipalité, représentée par M. CHALLENGEAS, pour leur implication dans les différentes manifestations, a tenu à rappeler que dans cette même salle, il y a 16 ans déjà, le Comité des Fêtes renaissait de ses cendres. Il a ensuite présenté un bilan satisfaisant de l'année écoulée tant sur le plan moral que financier pour conclure par les manifestations prévues pour 2022.

ANCIENS DE L'ÉCOLE DE CASSEPIERRE

Informations sur les manifestations pour 2022 :

Vendredi 29 Avril : Sortie à la foire des Eyrolles « Départ à la chanterelle à 7h30 », Participation au carnaval des enfants le 8 mai à partir de 14h00, place Simone Veil pour les animations et 15h00 pour le départ du défilé, 20 Mai :

Voyage Musée Jacques Chirac à Sarran(19) avec déjeuner au restaurant du Musée avec un départ de la chanterelle à 8h00, 9 Juin : Randonnée à St Pardoux et repas champêtre dans le parc de Michel Dureysseix, 25 juin : Repas Champêtre annuel à l'étang de Guillot, 17 Septembre : Pièce de théâtre (même

les cons ont droit au bonheur) à la salle Paul Héluard à Rilhac-Rancon, 8 Octobre : Concours de belotte, 13 Novembre : Repas Dansant, 29 Novembre ; Assemblée Générale de l'AEC.

Les dates peuvent varier et seront décidées lors des réunions mensuelles et elles sont inscrites sur le calendrier du restaurant de la Chanterelle.



ADUR



COMPTE RENDU AG ADUR 17/3/2022

Le bureau a fait le point sur certains sujets concernant l'action de l'association :

- projets RN147 et RN520/Grossereix : l'ADUR a demandé la connexion entre ces projets : études, financement...
- rappel de la position de l'ADUR sur le projet de contournement RN520
- Grande Pièce : destruction et

artificialisation de zones humides pour implantation de sociétés de transports: une catastrophe écologique et environnementale pour l'ADUR.

Les rapports d'activité et financier 2021, ont été adoptés à l'unanimité Pour le renouvellement du bureau :1 personne démissionnaire, 1 nouveau membre.



BBRR

BBRR (Basket-ball Rilhac-Rancon) 130 licenciés. Pourquoi pas essayer ?

A partir de 7 ans à l'Ecole de basket garçon / fille. Envie de découvrir un sport COLLECTIF où le partage est de rigueur. Partage d'une passion, d'une camaraderie. Besoin d'exprimer son trop plein d'énergie et pourquoi pas prétendre à un niveau sportif d'excellence.

Association du Lotissement de Bramaud

La mise en sommeil de nos activités durant les deux années de pandémie, difficiles pour tout le monde, a fortement réduit nos dépenses. Notre association s'est donc retrouvée avec un solde très positif en ce début d'année.

N'ayant pas de but lucratif, nous avons souhaité aider nos écoles, en effectuant un don de 150€ à chacune d'entre d'elle.

Cette proposition, retenue lors du dernier bureau de l'association le 6 décembre 2021, a

Histoire sans faim

L'association Histoire sans Faim a changé d'adresse, elle se trouve provisoirement place du 19 mars 1962, sous la poste.

C'est dans la joie et le bonne humeur que nous accueillons les bénéficiaires dans nos nouveaux locaux le mercredi de 14h à 18h.

Un grand merci à Madame le Maire Nadine Burgaud et à son adjoint Julien Chalangeas pour la mise à disposition du local.

été adoptée lors de notre assemblée générale du 15 janvier.

Courant mars, le président et le trésorier se sont rendus dans les écoles pour remettre un chèque à :

- Mme Bouhier, directrice de l'école maternelle Saint Exupéry
- Mme Baury, directrice de l'école Nelspn Mandela,
- M. Brunie, directeur de l'école Jan Jaurès.

SOUFFLE DE GAÏA



Le souffle de Gaïa prend un nouvel essor lors de la saison prochaine. Son objectif premier reste toujours le même, trouver ou retrouver de l'énergie et du bien-être dans la pratique corporelle, mais elle prévoit également quelques surprises : de nouveaux créneaux horaires, de nouvelles activités

...

Vous en saurez plus vers l'été.

Une petite info néanmoins : l'espace ouvert aux enfants. Ces derniers pourront découvrir l'activité qui leur sera proposée en septembre, en participant à des ateliers les dimanches matin 19, 26 juin et 3 juillet. Infos complémentaires et /ou inscriptions au 06 09 58 05 31.

MISSION 30 MINUTES À VOUS DE JOUER, RELEVEZ LE DÉFI DE THOMAS PESQUET

Rendez-vous le 24 janvier
pour le lancement de la mission

SOP
REPÈRES CULTURELS
& PÉDAGOGIQUES

22

9020 minutes de récoltées





Appel à la population «Plateforme d'entraide»

Nouveau

La municipalité propose aux habitants **la mise en place d'une plateforme gratuite d'entraide et de partage de services et de biens** entre citoyens basée sur la monnaie-temps.

Flashez le Qrcode pour découvrir le principe en vidéo.
ou www.vivredansmaville.com

→ **Comment participer à la mise en place du projet ?**

Afin de travailler sur le développement et la communication de cet outil, un groupe d'échange va être créé.

Si vous êtes intéressés pour intégrer ce groupe, et travailler sur ce projet, merci de vous inscrire en téléchargeant le formulaire joint et en le renvoyant à l'adresse mail suivante :

projet-plateforme-entraide@googlegroups.com

→ **Qui peut participer ?**

Nous recherchons des personnes de toutes les tranches d'âge à partir de 16 ans (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs).



Contact :

Élus référents : Aurore BOUHIER,
Laurence MASSARD-TERRAZ.

Service communication :
communication@rilhac-rancon.fr

Nous vous attendons avec impatience pour travailler ensemble !



Dates à retenir



18 juin : Au bout du conte

● Médiathèque - "Au coeur de la Savane"

Goûter conté

Pratique :

Horaires : 17h30

Lieu : Médiathèque

Entrée libre

Reservations : 05 55 79 50 77



18 juin : Cérémonie commémorative

● Commémoration de l'appel du 18 juin

Horaires : 11h00

Lieu : Monument aux morts



25/26 juin : Tournoi de Basket-Ball U11-U13

● Pratique :

Horaires : de 9h à 18h

Lieu : Gymnase Bernard Sar

Reservations : 06 13 29 24 54



1er juillet : Fêtes des écoles

● Fête de l'école Saint Exupéry

Pratique :

Horaires : 16h30-19h00

Lieu : École Saint Exupéry

Fête de l'école Jean Jaurès

Pratique :

Horaires : à partir de 18h30

Lieu : École Jean Jaurès

11 et 12 juillet : Festival "Little Mômes"

● Projet réalisé en partenariat avec des compagnies professionnelles de la région.

Détail des spectacles proposés sur :

www.rilhac-rancon.fr



La médiathèque restera ouverte pendant toute la période estivale aux jours et horaires habituels.

N'hésitez pas à suivre l'actualité sur lapage Facebook et sur le site internet, des animations ponctuelles seront organisées.



13 juillet : Feu d'artifice

● Animations, feu d'artifice, bal, ...

Pratique :

Horaires : ouverture au public à partir de 17h.

Lieu : Parc des sports

14 juillet : Cérémonie commémorative

● Fête nationale

Horaires : 11h00

Lieu : Monument aux morts



29 juillet : Fête de clôture ALSH

● Fête de clôture du séjour de juillet

Horaires :

Lieu : Accueil de Loisirs de la Bische



13 août : Cérémonie commémorative

● Combats de la Libération

Horaires : 9h00

Lieu : Monument aux morts



19 août : Tour du Limousin

● Passage de la 4ème étape sur la commune. 3ème Sprint de l'étape.

Pratique :

Horaires :

14h15 passage de la Caravane publicitaire.

15h30 passage des coureurs



Recherche signaleurs



À l'occasion du Tour
du Limousin,
l'équipe organisatrice
recherche des signaleurs.

Vous êtes intéressé ?
Faites vous connaître à l'accueil
de la Mairie.

26 août : Fête de clôture ALSH

● Fête de clôture du séjour d'août

Horaires :

Lieu : Accueil de Loisirs de la Bische



3 septembre : marché de producteurs

● Organisé par le Comité des fêtes

Horaires : 16h-22h

Lieu : Parc des sports

Contact : 06 03 65 88 66

FORUM
des ASSOCIATIONS

3 Sept
9h-16h
Parc des sports

20
TERRE
DE JOUR
24

Venez à la rencontre des associations sportives, culturelles, citoyennes et de loisirs.
Animations, démonstrations, initiations, stand mairie.....

Accueil des nouveaux arrivants sur la commune

La pandémie qui a frappé notre pays nous a privé de moments conviviaux sur notre commune, de moments d'échange et de partage.

Madame le maire et le conseil municipal souhaitent à nouveau recréer ces liens qui ont pu se distendre et invitent les nouveaux et nouvelles rilhacois(es) qui ont aménagé sur notre commune depuis septembre 2019 à se faire connaître. Un pot d'accueil sera organisé avant la fin de l'année 2022.

Les inscriptions se font en mairie jusqu'au 15 septembre ou par mail : administration@rilhac-rancon.fr

État Civil

MARIAGES



28 janvier

DELARBRE Véronique et DUPONT Benoît, Jean,
Loup, Yannick

DÉCÈS



31 décembre

JUILLARD Serge, Yves

17 janvier

VILLARS Huguette

24 janvier

GUIRONNET Simone, Emilie, Célestine

29 janvier

BRISAUD Marcelle, Colette

22 février

DUMONT Marguerite

5 mars

ALAMONE Pauline, Marie, Andrée

7 mars

DEFAYE Josiane Noëlle

29 mars

WEIDELNER Joséphine

17 avril

DENIS René

16 avril

BESSELAS Serge, Lucien

27 avril

DELAMARCHE René, Claude, Jean

NAISSANCES



26 décembre

LADRAT Chloé, Lê Anh

31 janvier

DAVID Inaya, Lilou, Zélia, Thérèse

27 février

COLLOMBAT Alba

11 mars

LABLANCHE Mélissandre, Rose

13 mars

COULY Oscar, Louis, Jean-Claude

6 avril

ORIEUX FAURÉ Jules

9 avril

CLEMENTE Maëlle

PONCELET GANDOIS Livio

Les beaux jours sont là,
le **BRUIT** aussi !



Respectons nous entre voisins !

Conformément à l'arrêté municipal 2021-U-063 vous pouvez :

**Tondre, bricoler, jardiner,
chanter, ...**

Du lundi au vendredi :

8h30 à 12h 14h30 à 19h30

Les samedis :

9h 12h et 15h 19h

Les dimanches et jours fériés :

10h à 12h

Agir pour Rilhac

Agir pour Rilhac

Le 31 mars, la majorité municipale a adopté le budget pour 2022 qui est, selon nous, le budget des occasions manquées.

La première occasion manquée concerne le budget de fonctionnement, et plus précisément, les charges du personnel qui représentent à elles seules 62% de ce budget, soit 5% environ au-dessus de la moyenne des communes de la même strate qui nous entourent. Les récents mouvements de personnels étaient une opportunité simple pour ne pas les remplacer tous systématiquement, ce qui n'a pas été fait. Les charges de personnel ne feront donc qu'augmenter à l'avenir, ne serait-ce que par la progression normale des carrières.

Lors du Conseil Municipal du 8 novembre 2021, j'ai invité la majorité à faire preuve de prudence à ce sujet, d'autant plus que les prix de l'énergie s'orientaient déjà fortement à la hausse et viendraient impacter encore davantage le budget de fonctionnement.

La deuxième occasion manquée découle directement de la première : celle d'orienter les impôts à la baisse ou, du moins, de ne pas les augmenter. Or, même si les taux des Taxes Foncières restent inchangés, la facture à payer par le contribuable va augmenter, elle, de 6,22%, ce qui est énorme, surtout à un moment où le pouvoir d'achat est le souci majeur des Français. Cela demande une explication. L'Etat a augmenté les bases, c'est-à-dire, la valeur locative de nos logements, de 3,4% et la Mairie applique ses taux sur ces bases-là, alors qu'elle n'est nullement obligée de le faire. Par ailleurs, Limoges Métropole applique une augmentation de ses taux de 120% sur ces nouvelles bases, et voilà comment le contribuable se retrouve avec une telle augmentation d'impôts.

En bref, si la Mairie avait voulu que le contribuable rilhacois ne reçoive pas une facture fortement majorée, elle aurait dû baisser ses taux d'imposition.

La troisième occasion manquée concerne la politique d'investissement. La fin de certains emprunts parfois importants, comme celui qui a permis de financer la salle Paul Eluard, a fait baisser considérablement l'endettement de la commune et les intérêts de la dette sont globalement divisés par deux. C'était l'opportunité de revoir cette politique d'endettement pour financer des investissements de gros entretien, comme la voirie dans certains lotissements et dans les villages, entre autres. Dans une certaine limite du poids des remboursements, c'était l'occasion d'emprunter à des taux très faibles qui, sans

doute, ne vont pas durer, afin de réaliser des programmes qui ne seront pas faits.

C'est donc bien un budget des occasions manquées. Dommage.

Certes, la crise que nous traversons en ce moment exigera de nous tous des sacrifices, mais ils sont d'une autre nature, bien dérisoires à côté des souffrances de ce pauvre peuple Ukrainien que l'on assassine sous nos yeux.

Dans un tel contexte, chacun de nous devra faire de sérieuses économies dans tous les domaines. Notre collectivité saura-t-elle se montrer exemplaire ? Le budget de 2023 nous le dira, mais on peut d'ores et déjà en douter.

Florent ALVAREZ
Agir pour Rilhac
alvarez.florent@orange.fr

Réussir ensemble

Réussir ensemble, du local au global.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le « troisième tour » des élections législatives n'a pas encore eu lieu. Nous espérons pour notre part qu'il débouchera sur un changement de cap majeur de la politique gouvernementale face à l'urgence sociale et l'urgence environnementale, en se conformant aux valeurs que nous avons toujours portées : solidarité, justice sociale, respect des hommes et du vivant. Ce sont ces mêmes convictions qui ont dicté nos positions lors des conseils municipaux de mars.

Budget 2022

Si nous approuvons sur le principe l'objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement, nous ne partageons pas en revanche la volonté de la majorité municipale d'éviter dans toute la mesure du possible de recourir à l'emprunt.

En effet le Délai d'extinction de la Dette se situe désormais aux alentours de 6 ans, ce qui donnerait à la municipalité des marges de manœuvre si elle voulait les saisir dans une période où les taux de prêt sont exceptionnellement bas. En clair, sans augmenter les taux de fiscalité communale, et sans pour autant remettre les comptes de la commune dans le rouge suite aux investissements déraisonnables contractés en 2012 et 2013, la commune de Rilhac-Rancon pourrait porter selon nous dès à présent avec discernement des opérations structurantes touchant aux équipements collectifs dont les rilhacois.e.s d'aujourd'hui et de demain ont ou auront besoin, et permettant entre autres de travailler à la transition énergétique et de générer ainsi des économies pour la commune.

Un abattage peu concerté

Alors même que les riverains directement impactés n'ont été prévenus qu'in extremis, plusieurs dizaines d'arbres ont été abattus rue de Bramaud, dans le lotissement de la Bische et rue Pierre de Coubertin, et ce « après le passage et l'expertise d'un technicien spécialiste de l'ONF, car ils représentaient un danger pour les

personnes et pour les biens », du moins si l'on en croit l'explication fournie au conseil municipal. Nous n'acceptons qu'avec réserve et perplexité cette version officielle, d'autant que l'opportunité de ces opérations, notamment de la coupe rase du bosquet de chênes situé rue de Bramaud, n'a jamais pu être débattue par la commission municipale concernée. Nous n'avons donc pu, l'irréversible ayant déjà été accompli, que dire notre surprise, en reprenant certains des « dix commandements pour les arbres » qu'énonce dans son ouvrage *Du bon usage des arbres*. Un plaidoyer à l'attention des élus et des énarques Francis Hallé, une sommité scientifique internationale qui a été invitée en septembre dernier pour un causerie passionnante à la médiathèque de Rilhac :

« RESPECT. Les arbres sont des êtres vivants, aussi vivants que vous et moi. Mieux : ils sont nos protecteurs. Accordez-leur le respect auquel ils ont droit en tant qu'êtres vivants et ne les traitez jamais par le mépris, comme s'ils n'étaient que du mobilier urbain.

HONNÉTÉTÉ. Ne croyez pas — et ne tentez pas de faire croire — que dix jeunes arbres vont remplacer un vieil arbre abattu : c'est une contrevérité sociale, écologique et financière. »

Jacques Migozzi, Sylvie Debais, Stéphane Carillon.

La dissidence « D'agir pour Rilhac »

Notre groupe est très attentif aux différents projets proposés, par le conseil municipal actuel, qui s'inscrit bien dans la dynamique de la commune.

A l'issue de ces deux années, le constat établi devrait permettre de se positionner pour l'avenir. Nous sommes dans l'attente d'une communication claire des projets structurants des quatre années à venir.

Les différentes commissions auxquelles je participe : Finances, Affaires sociales et Animation culturelle du territoire ; et l'intégration au groupe de travail « Repas Plaisir » montrent une réelle participation.

Ce groupe « Repas Plaisir » permet d'envisager les actions pour sensibiliser les enfants à la découverte de l'alimentation sous forme « atypique ». Cet éveil se fait au travers d'échanges dynamiques avec le personnel qui permettent d'appréhender les besoins tout en tenant compte des moyens mis à disposition et/ou qu'il convient d'engager.

L'implication du groupe est toujours active, et va rester attentive à l'avenir pour le bien-être des habitants de la commune.

Carine QUENEL pour le groupe des dissidents.
06.08.09.52.12
carine0387@gmail.com



13 mercredi
juillet

*à partir de 17h
Parc des sports*

FEU D'ARTIFICE

**STRUCTURES GONFLABLES . MARCHÉ AUX
FLAMBEAUX . FEU D'ARTIFICE . BAL . ETC**
Buvette et restauration sur place

Détail du programme sur : www.rilhac-rancon.fr et

